

MESURES PRÉVUES

Objectif stratégique n° 2 : Intégrer l'équité en matière d'emploi dans l'organisation		
3. Mesure : Préparer un plan sous forme d'analyse de rentabilisation		Délai d'exécution/Domaine de responsabilité
<ul style="list-style-type: none"> • Préparer une analyse détaillée sous forme d'analyse de rentabilisation • Publier et promouvoir l'analyse de rentabilisation • Incorporer les principes relatifs à l'analyse de rentabilisation dans la planification opérationnelle 		<p>Avr. 1994 - oct. 1994/APSC</p> <p>Oct. 1994/APSC et BCC¹</p> <p>Jan. 1995 - Mars 1995/ SMA des secteurs</p>

¹ Direction des communications ministérielles